

le stéphanois



228 2 FÉVRIER - 23 FÉVRIER 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Passé ton bac... p. 4 et 5

Autocensure, manque d'information... L'orientation post-bac n'est pas le seul reflet du niveau scolaire de l'élève mais aussi celui de son origine sociale.

Une bonne conduite p. 7

Les bénévoles de l'auto-école solidaire Le bon créneau taillent la route avec les candidats au sésame rose. Des kilomètres pour l'insertion professionnelle.

Les mots ont la parole p. 18 et 19

L'apprentissage du français langue étrangère (FLE) est une clé indispensable pour trouver sa place dans la société. Tour d'horizon des différents dispositifs.

Le futur, c'est maintenant

D'ici quelques années, la transition numérique aura bouleversé les équilibres économiques et sociaux. Mais ni l'hyper-connexion ni la précarisation des emplois ne sont une fatalité.

p. 10 à 13



GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Podiums en vue pour les Stéphanois

Le Club gymnique stéphanois (CGS) organise dimanche 5 février le championnat départemental de gymnastique acrobatique. Dix-neuf formations et quarante-sept gymnastes se disputeront les podiums lors des trophées fédéraux A (matin) et B (après-midi). Avec six formations – deux le matin et quatre l'après-midi – les Stéphanois du duo Kamyia Aussy et Kevin Pellerin et du trio Lucile Facque, Inès Hinfray et Hélène Lesueur pourraient monter sur le podium.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Dimanche 5 février de 10 heures à 16 h 30, Cosum du parc omnisports Youri-Gagarine. Entrée : 2,50 €.



PHOTO: J.P.S.



PRESSE

L'actu des ados

Recto/Verso, le supplément ados du *Stéphanois*, change de nom et s'appellera dorénavant *Le Stéphanois junior* tout en maintenant sa ligne éditoriale qui fait la part belle à la photographie et à l'illustration. Dans le même temps, ce journal destiné aux 10-15 ans s'enrichit de quatre pages afin de mieux traiter encore tous les sujets d'actualité à l'échelle locale, nationale et internationale. Enfin, à partir du 2 février 2017, *Le Stéphanois junior* sera diffusé directement dans les collèges, les Animalins et les accueils municipaux au plus près des publics concernés. N'hésitez pas à le réclamer à vos enfants...

PLUS D'INFOS Service information et communication au 02 32 95 93 39.



PHOTO: J.P.S.

TENNIS

Des équipes championnes

Les équipes senior + et senior masculines du Tennis club de Saint-Étienne-du-Rouvray ont décroché le titre de championne (division 2) et vice-championnes (division 3 et 4) de Seine-Maritime, le 8 janvier sur ses courts stéphanois. Les champions seinomarins sont : Vincent Auffret, Kanthara Ith, Hervé Lemarois, François Corruble, Thomas Cordier, Nicolas Beaudet et Romain Poilpré.



PHOTO: E.B.

APPEL À PROJET Pour la paix et la fraternité

La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray souhaite ériger une sculpture à proximité de l'église Saint-Étienne où a été assassiné le prêtre Jacques Hamel le 26 juillet dernier. Cette œuvre devra faire appel à une « symbolique universelle » et « témoignera de la paix et de la fraternité, tel un fil invisible intergénérationnel, facilitant la transmission ». Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 15 février 2017.

PRATIQUE Toutes les infos sur saintetiennedurouvray.fr



PHOTOS: E.B.

CONSEILS CITOYENS

Rentrée studieuse dans les quartiers

Les trois conseils citoyens se sont réunis en janvier afin d'établir le bilan de leurs actions en 2016 et de dégager les perspectives 2017. Le conseil du Château blanc s'est vu présenter le projet de requalification du quartier dans le cadre du Nouveau plan de renouvellement urbain (NPRU) portant notamment sur la restructuration des commerces de la rue du Madrillet. Le conseil Hartmann-La Houssière a pris connaissance de la restructuration de la bibliothèque municipale Louis-Aragon et de son futur espace partagé entre les services de la Ville et les associations. Le conseil Grimau-Thorez et le centre socioculturel Georges-Brassens ont quant à eux prévu de resserrer les liens en vue de la préparation de la prochaine fête du quartier, en septembre.



À MON AVIS

Une politique de l'enfance active

Avec l'ouverture de neuf classes supplémentaires à la dernière rentrée, la Ville a démontré sa capacité à répondre à la vitalité démographique qu'elle connaît. Elle a accompagné la croissance de ses effectifs scolaires par une augmentation de ses crédits de fonctionnement aux actions éducatives et s'apprête à lancer un programme d'environ 600 000 € pour équiper les établissements de dispositifs de sécurisation complète et pour lancer une première tranche de travaux favorisant l'accessibilité des enfants.

Parallèlement, les activités périscolaires des Animalins enregistrent un gain et un succès de fréquentation qui doit inciter à une nouvelle réflexion pour essayer d'améliorer encore cette prestation auprès des familles.

2017 sera donc encore dominée par une politique municipale de l'enfance active et déterminée.

Le vote unanime du conseil municipal du budget primitif 2017 en atteste.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin. **Directrice de**

l'information et de la communication :

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com /

CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.

Photographes : Éric Bénard (E. B.), Marie-Hélène Labat (M.-H. L.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires.

Imprimerie : ETC 02 35 95 06 00.

ORIENTATION POST-BAC

APB : écouter ses envies

L'orientation post-bac contribue à la reproduction des inégalités sociales. Le jugement est sévère, voire inquiétant, mais il existe des moyens d'enrayer cette injustice de classes.



Les coulisses de l'info

Alors que les élèves de terminale s'inscrivent sur le portail admission post-bac (APB), la rédaction s'interroge sur l'impact des inégalités sociales sur l'orientation des futurs bacheliers.

Études courtes ou longues ? Prépa ou fac ? BTS ou IUT ? Le casse-tête des familles a commencé le 20 janvier. Elles devront jongler avec des sigles plus ou moins obscurs, slalomer entre des filières plus ou moins parlantes, et cela jusqu'au 20 mars, date à laquelle elles devront avoir vu clair dans l'avenir post-bac de leur ado de terminale. Et dans un ordre bien précis. Double challenge donc, voire triple, si l'on ajoute qu'on est dans un moment de la vie où le jeune n'est pas encore fixé sur ses choix d'avenir, comme l'explique Magali Hoarau, conseillère d'orientation (SNES) du lycée Le Corbusier. « *On sait que les intérêts se fixent vers 21 ans, sans compter que plus de la moitié des gens font un métier auquel ne les destinaient pas leurs études. Il faut du temps pour s'approprier*

ses propres envies. » Et dans la mesure où, comme le prédit le Forum économique mondial (lire dossier p. 12 et 13), « 65% des enfants qui entrent à l'école primaire occuperont des emplois complètement nouveaux qui n'existent pas encore », un poids énorme pèse donc jusqu'au 2 avril

(confirmation des candidatures sur le portail admission post-bac APB) sur les clics familiaux.

Autocensure et manque d'info

Mais tout cela ne serait finalement rien si ne s'y surajoutait pas « *une longue chaîne de processus inégalitaires [qui] a rendu l'école française ultra-reproductrice* », pointait

en septembre dernier le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), un organisme indépendant installé en 2014 par le ministre de l'Éducation nationale d'alors, Vincent Peillon. « Ce ne sont pas, seulement, des différences de niveau sco-



laire entre les élèves qui expliquent leurs orientations différenciées selon les milieux sociaux, indique l'évaluation du Cnesco. Autocensure et manque d'information des parents, Paris moins ambitieux en termes de filières des enseignants pour les élèves les plus défavorisés, contextes scolaires ségrégués (NDLR : « guettoisés ») rabaisant les ambitions scolaires faute de modèles de métiers diversifiés chez les parents amis : les facteurs sont multiples pour créer des inégalités d'orientation. » Un état des lieux que Magali Hoarau confirme au vu de son expérience de conseillère d'orientation stéphanaise. « Il faudrait d'abord changer la politique de la ville pour changer l'école », plaide celle qui, malgré les 1 300 élèves dont elle a la charge, essaie de déjouer « le système de gestion des flux » qu'est devenue l'orientation scolaire à la française. Mais avant que l'école ne mette fin à ce

scandale inégalitaire, il est toujours temps d'écouter la conseillère d'orientation au moment de cliquer sur APB : « Mettez en premiers vœux ceux qui correspondent le mieux à vos envies, n'élaborez pas des stratégies d'efficacité même si des profs, malheureusement, vous encouragent à privilégier des affectations sûres, en adéquation avec vos résultats scolaires. Les commissions d'affectation ne connaissent pas l'ordre des vœux. Mettez donc en premier celui que vous préférez car le choix accepté annule les suivants... » ■

▲ « J'ai envie de faire médecine depuis la primaire. Sur APB, il faut mettre en premier choix ce qu'on préfère. » Deborah, terminale S, lycée Le Corbusier, 17 ans, parents employés.
PHOTO : E. B.

TÉMOIGNAGES

« On n'insiste pas assez sur le goût des gens »

« C'était mon choix, mon envie depuis la 4^e. Les profs nous expliquent que la fac, c'est de plus en plus un fourre-tout, que c'est pour ceux qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire. Je ne me voyais pas faire de longues études, rester assis en classe jusqu'à mes 26 ans. »

Damien, BTS travaux publics, parents agents de maîtrise

« C'était mon premier choix APB, celui que je voulais faire à tout prix. Je veux être prof de maths. J'étais sûr d'être accepté en licence à la fac, alors que ce n'était pas forcément le cas dans les meilleures prépas. L'université est plus adaptée à mon projet. Je n'avais plus envie d'être encadré, j'avais besoin de cette autonomie, cela correspond mieux à la préparation du Capes. Mon origine sociale n'a pas pesé dans mes choix, mon frère a fait le choix d'une bonne prépa. »

Arthur, 18 ans, 1^{re} année de maths, parents employés

« Après deux premières années de médecine, je me suis orientée vers une licence de biologie. Je n'étais pas au courant des orientations possibles, il y a eu deux années de flottement. On doit faire face à des stéréotypes de réussite mais on se rend compte qu'il y a ceux qui ont les moyens de se payer des tests d'orientation, des familles initiées, au courant des bonnes filières et qui ont les moyens de les financer. Je trouve qu'on n'insiste pas assez sur le goût des gens. »

Noria, 4^e année d'études d'ingénieur en biotechnologies, parents commerçants

« Au départ, je voulais faire vétérinaire. J'ai fait la prépa pendant deux mois et je me suis rendu compte que je n'étais pas faite pour ça. Il y avait trop de pression. À l'université, il faut être autonome. Mais les profs sont là si l'on est demandeur. Et puis, j'ai la chance de bénéficier de la gratuité des études, j'ai des amis qui commencent leur vie active avec un crédit étudiant sur le dos. »

Audrey, 4^e année d'études d'ingénieur en biotechnologies, parents employés



Douze délégués départementaux de l'Éducation nationale se répartissent sur les dix-neuf écoles maternelles et primaires de la ville.

PHOTO: J.L.

ÉDUCATION

Les amis de l'école

Le renouvellement des postes de délégués départementaux de l'Éducation nationale de Saint-Étienne-du-Rouvray est ouvert. Les candidatures seront enregistrées jusqu'en juin 2017.

TRAVAUX

Au sommaire

La bibliothèque Louis-Aragon a fermé ses portes depuis le 31 janvier pour cause de travaux. Ceux-ci devraient effectivement être engagés à partir de la mi-avril. D'ici là, il s'agit de vider les lieux, de déménager livres, CD, DVD... et de préparer le chantier.

Au programme, un réaménagement de l'espace intérieur avec en particulier la création d'un espace multimédia doté de six ordinateurs accessibles aux usagers, la mise en place d'un espace dédié à la ludothèque et aux animations, la création d'une entrée traversant le bâtiment et permettant de faire le lien entre la rue du Vexin et la place du 19-Mars.

Sur le plan de la structure même du bâtiment, des travaux seront engagés pour le traitement des façades, le remplacement des menuiseries et la rénovation des installations de plomberie et d'électricité.

Au-delà de cette cure de jouvence, il s'agit à la fois de valoriser le fonds documentaire mais aussi de rendre cet équipement municipal « plus attrayant et plus visible notamment pour les parents et les enfants qui fréquentent les écoles André-Ampère et Louis-Pergaud », insiste Catherine Dilosquet-Vong, directrice des bibliothèques de la Ville.

Le chantier devrait durer huit mois pour une livraison et une réouverture des lieux au plus tard début 2018.

MEMBRES DE DROIT DU CONSEIL D'ÉCOLE, DÉSIGNÉS PAR LE DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE, les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) se présentent avant

tout comme des bénévoles, « amis de l'école publique ». « Nous ne nous occupons pas des questions pédagogiques, insiste Bernard Marchand, le président des DDEN de Saint-Étienne-du-Rouvray. Notre priorité reste le bien-être des élèves dans les écoles maternelles et les écoles primaires de la ville et, à ce titre, nous intervenons en faveur de la sécurité, de la restauration, des bâtiments et du mobilier, de la santé et de l'hygiène ou encore des activités périscolaires. »

Avec un pied dans l'école pour prendre en compte le fonctionnement de l'établissement et un pied en dehors pour évaluer l'environnement social, les DDEN sont en mesure de faire le lien aussi bien avec les élus, les parents d'élèves, les enseignants et l'administration. « Nous ne sommes pas des médiateurs à part entière mais nous nous efforçons de créer les conditions du dialogue

et de limiter les conflits », précise Bernard Marchand.

De leur côté, les chefs d'établissement font en sorte de laisser leur porte ouverte à ces interlocuteurs agissant sur délégation du rec-

teur d'académie. « Nous faisons un point à la rentrée et au fil des trois conseils d'école qui se déroulent au long de l'année. Nous faisons parfois en sorte que les DDEN accompagnent certains projets en lien avec les parents d'élèves. L'objectif est

que l'information circule au mieux dans l'intérêt de tous », explique Laurent Belloncle, directeur de l'école élémentaire Curie 2. Dans ce cadre, les DDEN ont notamment soutenu la réforme des rythmes scolaire « parce que cela allait dans le sens d'un allègement des journées d'apprentissage scolaire ». 2017 est l'année du renouvellement quadriennal des DDEN et des postes sont à pourvoir sur la ville. Une manière concrète de s'engager en faveur de l'école publique et de ses valeurs de laïcité. ■

INFOS Pour présenter sa candidature en tant que délégué départemental de l'Éducation nationale, contacter Bernard Marchand au 06 88 74 33 16.

La bonne manœuvre

Plus qu'une auto-école d'insertion, l'association Le Bon Créneau entend aussi véhiculer des valeurs de civisme et de citoyenneté pour le respect de tous les usagers de la route.

Parce que nous ne sommes pas tous égaux devant le passage du permis de conduire, l'association Le Bon Créneau propose des prises en charge adaptées à la fois pour la formation au code de la route et l'apprentissage de la conduite. « *Le public que nous recevons est le plus souvent orienté sur prescription soit par des assistantes sociales, des conseillers Pôle emploi, la mission locale ou encore des organismes d'insertion, soit par des services de ressources humaines. Dans tous les cas, il s'agit de personnes qui ne peuvent intégrer une auto-école classique*, explique Sophie Mopin, la directrice de l'association. *Il nous arrive également d'accueillir des travailleurs des établissements et services d'aide par le travail (Ésat) de la vallée du Cailly et du Pré-de-la-Bataille. Nous essayons de donner leur chance à tout le monde, en prenant le temps qu'il faut.* »

Plus qu'une simple école de conduite, Le Bon Créneau sait quel rôle actif elle peut

jouer dans un processus d'insertion ou de retour à l'emploi. « *Réussir un examen comme le code, c'est parfois déclencheur pour intégrer une autre formation. On se dit qu'on est capable de réussir quelque chose. C'est bon pour la confiance en soi.* »

Conduite assistée

Frédéric Bernard, 25 ans, a décroché son permis de conduire le 8 août 2016 grâce au Bon Créneau. « *Ça a changé ma vie sur un plan personnel et professionnel. En particulier, j'ai pu décrocher un emploi en CDI à temps plein dans les semaines qui ont suivi.* » Une évolution radicale, à tel point que Frédéric Bernard a décidé de donner de son temps pour soutenir l'association auprès des partenaires financiers et en partageant son expérience avec les nouveaux arrivants. Tout comme lui, d'autres bénévoles s'investissent comme accompagnateurs dans le cadre de la conduite supervisée. « *La majorité de nos élèves n'ont*

pas de voiture, rappelle Sophie Mopin. Pour les aider à gagner en confiance et accumuler des heures de pratique sur route, des bénévoles les accompagnent dans un véhicule que nous fournissons. »

De la même manière, certains élèves ont besoin d'être plus soutenus que les autres pour appréhender toutes les difficultés du code de la route. Des bénévoles donnent de leur temps pour les assister individuellement afin qu'ils réussissent cette épreuve capitale. Enfin, au-delà même des savoirs techniques et pratiques, Le Bon Créneau entend faire de l'éducation à la citoyenneté, à l'écologie et au respect de tous les usagers de la route. « *Parce que passer son permis peut devenir une vraie leçon d'humanité* », conclut Sophie Mopin. ■

INFOS Le Bon Créneau, 135 rue du Madrillet, dans l'enceinte de l'Afpa.
Tél. : 02 35 64 40 48 – Métro : Maryse-Bastié.
Bus : F1 arrêt Zénith.



◀ Les bénévoles sont les bienvenus pour assister les candidats à la pratique de la conduite et/ou au passage du code de la route.

PHOTO : E. B.

CHAUFFAGE

Coup de froid sur la rentrée

Manque d'anticipation de la part du prestataire privé et pannes ont causé des problèmes de chauffage dans les écoles en janvier. La Ville veille à ce que la situation ne se reproduise pas.

PLUSIEURS PARENTS SE SONT PLAINTS, À JUSTE TITRE, DES PROBLÈMES DE CHAUFFAGE SURVENUS DANS LES ÉCOLES LES DEUX PREMIERS JOURS DE LA RENTRÉE DE JANVIER. « Il faisait 7 ou 8° C dans l'école de mon fils, explique Linda El Hardoul, une maman d'élève de la maternelle Robespierre, on a dû faire demi-tour et rentrer à la maison. Je trouve ça inadmissible car ce n'est pas la première fois que cela arrive. » Le problème était identique à la maternelle Jean-Macé, dans plusieurs autres écoles de la commune, ainsi qu'à l'espace Georges-Déziré... « Nous regrettons vivement ce qui s'est produit mais il y a eu clairement un manque d'anticipation de la part du prestataire Cofely lors de la remise en chauffe après les vacances scolaires, confie Ludovic Arnold, directeur des services techniques de la Ville, mais tout est rentré dans l'ordre dans la journée ou le lendemain, le temps que les bâtiments remontent en température. À ce manque d'anticipation se sont ajoutées des pannes en série à Macé à et Déziré que le prestataire ne pouvait pas anticiper. »

Pénalités

Dans le cadre d'un marché public, la Ville a confié le chauffage de ses bâtiments à Cofely, une « marque » du groupe Engie



Avec des températures inférieures aux normales saisonnières en janvier, l'hiver 2016-2017 est froid. Le manque d'anticipation du prestataire Cofely en est d'autant plus préjudiciable...

(ex-GDF-Suez), ne pouvant pas assurer ce service par ses propres moyens, en régie. « Peu de villes ont le chauffage en régie, explique Ludovic Arnold, c'est un métier très technique qui demande un grand nombre de personnels qualifiés. Pour une ville de notre taille, il n'y a pas beaucoup d'autres solutions. Quoi qu'il en soit, nous calculons les pénalités que notre contrat nous permet de réclamer au prestataire, même si ses

techniciens n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour remédier aux pannes. » « Le dysfonctionnement rencontré en janvier 2017 a été corrigé et ne se renouvelera pas, assure Florence Le Mehaute, responsable communication d'Engie Cofely. De plus, les équipes Engie Cofely seront particulièrement vigilantes à la veille de la prochaine rentrée scolaire pour assurer la remise en chauffe. » La Ville reste elle aussi vigilante... ■

EAU

Attention aux factures qui débordent !

Depuis le 1^{er} janvier, la Métropole Rouen Normandie n'envoie plus qu'une seule facture d'eau par an, au lieu de deux jusqu'à présent. L'information a toutefois pu passer inaperçue... Le courrier que la Métropole Rouen Normandie a envoyé aux usagers les informant de changement n'avait en effet pas toute la clarté requise. S'il indiquait dès les premières lignes que « vos modalités de facturation changent en 2017 », la teneur exacte de ce changement n'était toutefois précisée qu'au milieu du courrier : « La Métropole a décidé d'annualiser vos factures d'eau à compter du 1^{er} janvier 2017. » « Les factures d'eau et d'énergie en général occupent une place impor-

tante dans le budget des ménages, assure Delphine Queval, assistante sociale à la Maison du citoyen. Du coup, il y a pas mal de gens qui ont du mal à régler leurs consommations. C'est d'autant plus délicat sur l'eau car, contrairement à l'électricité et au gaz, il n'existe pas de tarifications solidaires. »

Devant tout problème de paiement, la Métropole invite l'utilisateur à contacter son numéro unique (0 800 021 021). Cette collectivité en charge de l'eau rappelle néanmoins, dans son courrier, qu'il existe « pour les résidences principales, le droit au maintien du service public de l'eau tout au long de l'année en cas de factures impayées ».



◀ Même les commerces et artisans n'employant qu'un seul salarié doivent désormais passer par la Déclaration sociale nominative (DSN). Mais c'est généralement l'expert-comptable qui s'en charge, comme chez En Tête à tête avec Johanne, rue Lazare-Carnot.

PHOTO : E. B.

SOCIAL/TRAVAIL

Plus simple... mais plus tard

Un guichet unique simplifie depuis le 1^{er} janvier les déclarations sociales des employeurs privés. Cette déclaration sociale nominative devrait aussi faciliter la vie des salariés.

Pôle Emploi l'annonçait en 2014 (*Le Stéphanois* n° 199), la déclaration sociale nominative (DSN) devait, entre autres avantages, simplifier la vie des demandeurs d'emploi... en 2016. À cette échéance, ils n'auraient plus à fournir aucun document papier lors de leur inscription, leurs anciens employeurs ayant (en théorie) renseigné, via un guichet « digital » unique, l'ensemble des organismes sociaux, comme l'Urssaf, la Carsat, la Sécurité sociale, les Impôts, les mutuelles, Pôle emploi... Mais le dispositif ayant pris du retard, « le plein effet de la DSN devrait se ressentir en 2018, assure Nicolas

Breleur, correspondant DSN à Pôle emploi, rue Ernest-Renan. *Le dispositif aura l'avantage de sécuriser les données des demandeurs d'emploi et de leur dégager du temps pour leurs recherches, l'esprit plus libre.* » Grâce à la DSN, le demandeur sera immédiatement fixé sur le montant de ses allocations...

L'info en direct

Côté entreprises, les choses sont encore un peu en chantier, même si beaucoup d'entre elles avaient anticipé la date du 1^{er} janvier 2017, dernière échéance pour les très petites entreprises (TPE), artisans et commerçants employeurs pour le passage à la DSN. Chose

dont elles n'ont pas forcément conscience, d'ailleurs, ces démarches étant très largement confiées à leurs experts-comptables. « Si tout fonctionne bien, explique Corinne Lièvre, responsable du service paie de l'association d'experts-comptables Cerfrance, on sera en vitesse de croisière en 2020. On espère que cela fluidifiera notre travail. Mais, pour le moment, la DSN simplifie surtout la vie de l'administration publique qui a désormais un regard panoramique sur l'ensemble des salariés. Jusqu'à présent, elle avait un regard morcelé. Maintenant, tout le monde a l'info, en direct. »

Mais les cordonniers étant les plus mal chaussés, la DSN ne sera accessible au secteur public qu'à partir de 2020. Les demandeurs d'emploi ayant donc travaillé en tant que contractuels ou vacataires des collectivités ou de l'État devront patienter pour se rendre sans paperasse à Pôle emploi. La « digitalisation » est bel et bien en marche (lire notre dossier p 10 à 13), la DSN en est l'un des aspects concrets... même s'il faudra attendre quelques années, sans doute, avant d'en bénéficier pleinement. ■

À SAVOIR

Pour tous les employeurs du privé

La DSN est désormais obligatoire pour toutes les entreprises du secteur privé, y compris pour les TPE, PME et associations employant des salariés. Elles doivent désormais y effectuer les formalités suivantes : Ducs Urssaf, Ducs retraite complémentaire, Ducs organismes de Prévoyance et autres déclarations de cotisations, DSII, DADS U, BVM et DTS pour la MSA, l'attestation employeur pour Pôle emploi, etc.

TOUTE L'INFO dsn-info.fr.

Selon une étude de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) publiée en 2014, 63 % des cadres disent que les technologies de l'information et de la communication (TIC) perturbent leur vie personnelle et familiale.



Connexion (il-)limitée

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la déconnexion n'est plus une faute professionnelle en dehors des heures de travail. Une noble intention qui s'accorde parfois mal avec le fonctionnement des entreprises et nos usages quotidiens du numérique.

Avant la fin des années 1990, la frontière entre la vie professionnelle et la vie personnelle était claire. Elle ressemblait à la grille d'une cour d'usine ou à la porte d'un bureau. Une fois chez soi, on pouvait s'attendre à avoir la paix. Mais avec l'arrivée des téléphones portables, des mails et encore du wifi et de la fibre, il est devenu de plus en plus difficile d'échapper aux piqures de rappel de stress et aux urgences de dernière minute. Un mail ou un texto qui reste sans réponse est devenu une aberration à la fois pour les donneurs d'ordres et

pour les clients ou les usagers d'un service. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'article 55 de la loi travail prévoit le droit à la déconnexion. Concrètement, la loi dispose que les entreprises de plus de 50 salariés doivent mettre en place des « dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, en vue d'assurer le respect des temps de repos et de congé ainsi que la vie personnelle et familiale ». Et sans doute, cette loi n'est-elle pas tombée du ciel. Le législateur pour la mettre en forme a eu tout le loisir de s'appuyer sur des revendications et des rapports qui ont fait florès ces dernières années.

Les coulisses de l'info

Peut-on parler de faute professionnelle quand on coupe son portable le week-end ? Est-il tolérable de ne pas répondre à ses mails en dehors des heures de travail ? À contretemps, la loi sur le droit à la déconnexion tente de définir un bon usage du numérique mais sera-t-il jamais possible de reconstruire la frontière entre vie professionnelle et vie personnelle ?



Dès 2012, un rapport produit par la Direction générale du travail tente de mesurer l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur les conditions de travail. En conclusion, les rédacteurs indiquent notamment que les TIC exposent une « proportion croissante de salariés à la sur-sollicitation et à l'intrusion indésirable de l'activité professionnelle dans la vie privée ». Et comme si cela ne suffisait pas, comble du paradoxe, l'enquête révèle que les TIC induisent « de nouvelles formes d'inégalités au sein de l'entreprise où les écarts se creusent entre les salariés qui voient leur autonomie réduite par ces technologies et ceux pour lesquels elles l'augmentent ». Autrement dit, le choix se réduit à un dilemme : être connecté et risquer d'être interpellé à tout moment ou ne pas être connecté et se retrouver marginalisé dans l'entreprise.

Être ou ne pas être connecté

Nouveau coup de semonce en 2014 quand la CGT des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-CGT) adresse à la ministre du Travail des propositions de modifications législatives afin d'obtenir « de nouveaux droits pour garantir la réduction du temps de travail et la santé à l'ère du numérique ». Enfin, en septembre 2015, Bruno Mettling, directeur général adjoint d'Orange, remet un rapport sur les effets du numérique dans les relations de travail. Le rédacteur parle littéralement d'« infobésité » et préconise comme traitement de former au bon usage des outils digitaux sans jamais parler néan-

moins de déconnexion.

Dans tous les cas, il paraît raisonnable de considérer que la loi ne pourra pas tout résoudre, en particulier parce qu'elle restreint son champ d'application aux entreprises de plus de 50 salariés. Le législateur a certainement estimé que la loi ne saurait coïncider avec le fonctionnement des petites et moyennes entreprises (PME) et des très petites entreprises (TPE). Édouard Oyer, commercial à LM communication, confirme : « Notre force, c'est la réactivité, d'autant plus parce que nous travaillons beaucoup avec le monde associatif. Mon portable je l'allume à 8 heures et je le coupe à 20 heures. Pour le dimanche, c'est non mais le samedi matin, ça m'arrive régulièrement de répondre à des messages. » Loin de se plaindre de cet état de fait, Édouard Oyer souligne tous les bienfaits du numérique. « Les mails sont une évolution importante dans notre métier. Il y a 15 ans, il fallait passer son temps sur la route. Je fais 15 000 km de moins par an. Le numérique m'a fait gagner en qualité de vie. Je ne voudrais pas revenir en arrière. » Dont acte, le numérique a du bon, il reste à savoir en user sans en abuser.

Victimes consentantes

Frédéric Saffroy, responsable du service économie numérique à la chambre de commerce et d'industrie de Normandie, prône sans détours « un usage raisonné et adapté. Attention à ne pas penser que technologie ! » Le numérique n'est donc pas une panacée, en revanche il peut être à

l'origine de troubles psychosociaux. Le docteur Alexandre Baguet, chef du service d'addictologie au CHU de Rouen, voit régulièrement en consultation des patients dépendants à la connexion. « Un comportement qui induit de la souffrance au travail, parfois liée à l'impression de rater quelque chose dès lors qu'on n'est pas connecté. » Souvent consentants, les hyperconnectés ne sont pas encore reconnus comme des victimes à part entière et pourtant les effets sont là : stress, burn-out, dépression... « Nous n'avons pas encore beaucoup de recul sur la question, admet David Delassale, responsable du service santé et sécurité au travail à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Mais pour la première fois, ce sujet a trouvé sa place au sein du plan santé au travail 2016-2020. » La prise de conscience est donc partagée. À la fin et en dehors même du cadre du travail, « le droit à la déconnexion est susceptible de restaurer une notion fondamentale mise à mal par l'usage démesuré des outils numériques : l'intimité », conclut le docteur Alexandre Baguet. ■

▲ Premier usage du smartphone à 91 % relevé par les dirigeants normands : rester en contact permanent avec l'entreprise, les clients, les partenaires (Source : Étude Oretic 2014, publiée par la CCI Normandie).

Numérique : un loup pour le salarié ?

D'« évolution » technique fulgurante, le numérique s'impose désormais comme la 3^e « révolution » industrielle.

Mais quelles en sont les conséquences sociales et humaines ?

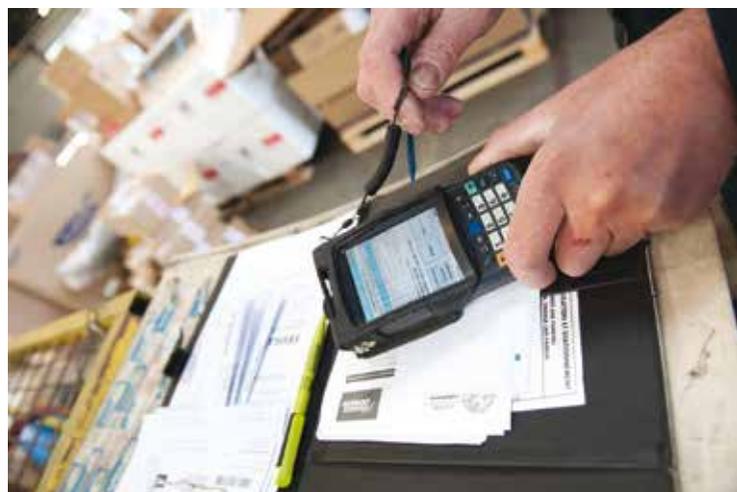
D'abord, il y eut la vapeur. Ce furent les productions de masse, les trains et les steamers* chargés de marchandises. Un siècle plus tard, il y eut l'électricité et le moteur à explosion, le téléphone, l'avion, la radio, la télévision. Ce furent alors les multinationales. Les capitaux se virent pousser des ailes. Il fallut, là encore, un siècle. À coups de délocalisations et de dérégulations, le capitalisme de production devint financier. Mais les première et deuxième révolutions

industrielles furent aussi celles des luttes sociales, elles accouchèrent du droit du travail.

La troisième révolution industrielle est numérique. Et elle est fulgurante. Elle bouleverse les modes de production et leurs rapports de domination. Le philosophe Michel Serres qualifiant même la « digitalisation » (l'anglicisme pour « transition numérique ») de « troisième révolution anthropologique majeure », après celles des (lentes) diffusions de l'écriture (Antiquité) et

de l'imprimerie (XV^e siècle).

Or, devant l'hyper-vitesse digitale, s'interroge l'Institut syndical européen (*Les impacts sociaux de la digitalisation de l'économie, 2016*), comment « éviter que la révolution industrielle du XXI^e siècle replonge la société dans un XVIII^e siècle social » ? Car prévient l'Institut : les effets de la digitalisation sur l'emploi « sont susceptibles de créer une société de plus en plus polarisée, avec de fortes inégalités entre les quelques "superstars" qui « raflent la mise » (selon l'effet du *winner takes all*) et la masse des "perdants" par un creusement de la classe moyenne et par la prolifération d'une nouvelle classe de "galériens du numérique" ». Le sociologue Patrick Cingolani (lire l'interview ci-contre) n'est guère moins pessimiste : « À chaque grand moment d'innovation technologique, le capitalisme a profité de l'asymétrie des rapports de force pour briser les formes de protection et de démarchandisation qui résistaient à sa dynamique d'exploitation. En s'appropriant les nouvelles technologies et en expropriant les travailleurs de leur savoir-faire, il a imposé des dérégulations souvent désastreuses pour la vie sociale et pour les équilibres collectifs.



« Les frontières entre salariés et indépendants deviennent floues et la rotation de la main-d'œuvre s'accélère sous l'effet d'une flexibilisation des formes d'emploi, toujours plus concentrée sur certains travailleurs vulnérables (jeunes, seniors, et peu qualifiés notamment). » France Stratégie, mars 2016.





PHOTOS : J.L.

C'est ce que laisse une nouvelle fois présager la grande transformation de la digitalisation et de la robotisation. »

« La fin du salariat ? »

Dans un rapport de janvier 2016 (*The Future of Jobs*), le Forum économique mondial de Davos, peu soupçonné de propagande gauchiste, avertit contre le « scénario catastrophe » d'un « chômage de masse et d'inégalités croissantes » que pourrait causer la digitalisation... préférant y voir « l'occasion pour les gens d'exprimer leur plein potentiel ».

Mais dans un contexte où, de l'estimation même de cette fondation financée par les plus grandes multinationales, 7,1 millions d'emplois seront détruits d'ici 2020, « les deux tiers d'entre eux concentrés dans les emplois administratifs », contre, ajoute le même rapport, « un gain de 2 millions d'emplois créés dans diverses petites familles de métiers », sous quel statut les gens pourront-ils exprimer « leur plein potentiel » ? Pas sûr en effet que l'emploi digital soit synonyme de salariat, laisse entendre France Stratégie** : « Le développement de nouvelles formes d'emploi à la frontière

entre salariat et travail indépendant amène à s'interroger sur la pertinence de cette distinction et sur la remise en cause du salariat comme forme d'emploi de référence. Va-t-on vers la fin du salariat ? ».

Devant 12 % des jeunes (25-34 ans) tirant plus de 50 % de leur revenu de la consommation collaborative (LeBonCoin, Airbnb, Blablacar...) – et cela « pourrait continuer d'augmenter », ajoute France Stratégie – cette institution gouvernementale entrevoit dès lors un avenir peuplé de travailleurs aux « statuts hybrides, entre salariat et travail indépendant ». Les premières victimes de ce cataclysme anti-salarial sont les cols blancs. Pour la seule année 2015, 130 000 emplois ont été supprimés dans les banques européennes. Mais l'emploi peu qualifié pourrait lui aussi plonger... ■

▲ 51 % des emplois français ont un « risque élevé » d'être « digitalisés » estime le rapport « Digitalization, jobs and convergence in Europe » publié par l'université d'Oxford en janvier 2016.

* Steamears : bateaux à vapeur

** in « *L'avenir du travail : quelles redéfinitions de l'emploi, des statuts et des protections ?* », mars 2016.

INTERVIEW

« Il n'y a pas de déterminisme technologique »

Patrick Cingolani est sociologue, auteur de *Révolutions précaires* (La Découverte, 2014) et de *Où va le capitalisme de plateforme ?* (The Conversation, 2016).

La digitalisation est-elle synonyme de précarisation ?

Il faut rappeler que si les instruments digitaux ont bien des propriétés relationnelles, il n'y a pas de déterminisme technologique. L'idée que les transformations technologiques nous imposeraient un type d'économie et un certain type de relation à l'emploi est une idéologie. La transformation de grande ampleur et le puissant mouvement de dérégulation qui sont associés à la digitalisation et à la robotisation ne sont pas une fatalité.

Comment construire un digital social ?

Le mouvement de précarisation de l'emploi, commencé avec l'externalisation de la main-d'œuvre, est achevé par la digitalisation. Pour résister à ce mouvement, il faut une prise de conscience collective de ce mouvement de dégradation. Des expérimentations émergent dans les pratiques des nouveaux types de travailleurs : coworking, coopératives, structures collaboratives, etc., montrant le besoin de nouvelles sociabilités et de nouvelles solidarités. Mais les résistances ne pourront pas se renforcer sans des organisations et un syndicalisme capables d'être ouverts aux nouvelles sensibilités.

Élus communistes et républicains

Une fois de plus les établissements hospitaliers sont sous tension au moment de l'épidémie saisonnière de grippe. À force de fermer des lits, des services, des postes et des hôpitaux de proximité... les services des urgences n'ont plus d'autre alternative que de choisir quel malade soigner en priorité. La ministre de la Santé, qui a engagé 22 000 suppressions d'emplois dans les hôpitaux, reconnaît elle-même qu'il faut déprogrammer des hospitalisations pour libérer des lits et ce, avant même que le sommet du pic de contagion n'ait été atteint. Dans de nombreux établissements hospitaliers, des malades attendent parqués dans des conditions inacceptables plus de 24 heures avant de se voir affecter un lit.

Cette situation était malheureusement prévisible. Pire, nous ne sommes pas à l'abri de situations d'urgence pouvant se cumuler. Il faut de toute urgence mettre fin à l'étranglement financier des hôpitaux publics qui n'a que trop duré. Les incessantes restructurations hospitalières, imposées arbitrairement par les agences régionales de santé, pour fusionner et fermer des structures de soins, doivent également cesser. La santé est le plus précieux de tous les biens, on ne joue pas avec !

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Le monde est redevenu dangereux et instable. La guerre menace à nouveau. Trump, dès le début de son mandat, met la brutalité au poste de commande en attisant la haine contre des peuples entiers. Poutine réaffirme le rôle international de la Russie par l'usage brutal de la force militaire en soutien aux dictateurs au Moyen-Orient comme en Asie. Et le commerce de la guerre se porte bien. La France est au premier rang des vendeurs d'armes auprès des pays fauteurs de guerres régionales, civiles ou terroristes.

Prenons l'Arabie saoudite. Cette monarchie rétrograde, société des pires inégalités, où les femmes et des milliers de salariés n'ont aucun droit, constitue un client privilégié de nos industries d'armement, dans ce commerce international de la mort alors qu'elle finance, par son immense fortune tirée du pétrole, le terrorisme meurtrier dans le monde entier au nom d'une idéologie du Moyen Âge.

Le rôle de notre pays n'est pas d'encourager la guerre mais de promouvoir la paix en mettant fin aux ventes d'armes. En engageant une action diplomatique indépendante au sein de l'ONU, en quittant le commandement intégré de l'Otan et en préparant la reconversion des industries d'armements !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Rassemblement, la Gauche peut gagner !

1,2 million de citoyennes et de citoyens ont fait gagner Benoît Hamon à la primaire de la Gauche, soit 59 % des 2 millions de votants. En Seine-Maritime, la tendance est plus forte avec 60,50 % des voix qui réalise son plus haut score à Saint-Étienne-du-Rouvray avec plus de 71 % des voix. Bravo et merci ! Cette primaire, c'est une triple victoire :

- la victoire du courage car Benoît Hamon a réussi à remettre au cœur des débats la question sociale, qui n'ira plus jamais sans une prise en compte totale de l'écologie. Il a su redonner un souffle aux grandes valeurs de la Gauche et au Parti socialiste, trop renfermé sur le réel en oubliant d'aller vers l'idéal ;

- la victoire du collectif, construit depuis trois ans, que certains osaient qualifier de « fronde ». Ce mouvement a aujourd'hui un débouché politique ;
- la victoire de l'espoir. Les Français ne se retrouvent plus dans les discours de division, stigmatisants, pessimistes, résignés. Cet espoir doit aboutir à une nouvelle étape de progrès par la justice sociale, l'équilibre environnemental et la vitalité démocratique.

Rejoignez-nous avec Benoît Hamon : 02 35 65 27 28, ps.ser@free.fr ou sur Facebook

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Des pics de pollution se sont abattus ces dernières semaines sur la France et de façon intense sur notre agglomération. 48 000 décès par an, sans compter les décès prématurés : voilà les ravages sur les plus fragiles, les enfants, les malades et les personnes âgées, de cette pollution aux particules fines invisibles à l'œil nu. La circulation automobile s'ajoute aux rejets des sites industriels alors que les moyens techniques existent, notamment des filtres en tout genre. Et le transport de marchandises ferroviaire a été tué au profit du transport routier déclaré plus rentable que le train parce que les coûts d'entretien du réseau routier sont en grande partie payés par nos impôts. L'offre de transport collectif est trop limitée dans notre commune pour permettre un essor de son utilisation par les habitants. Ses horaires peu adaptés et ses tarifs trop élevés ne rendent pas attractive l'utilisation des transports en commun.

Organisons-nous, mobilisons-nous, à la mesure des dégâts de cette pollution sur notre santé pour imposer la gratuité des transports collectifs. Les élus, notamment de la métropole, ne tiennent pas compte de nos alertes, changeons-les et prenons notre sort en main.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

ÉCOLES

Inscriptions jusqu'au 31 mars

Les inscriptions scolaires pour les entrées en maternelle et en cours préparatoire ont lieu jusqu'au vendredi 31 mars. Elles s'effectuent à l'accueil de l'hôtel de ville et à la Maison du citoyen.

Se munir du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance avec filiation, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et,

pour les parents divorcés ou séparés, le jugement de divorce, ou l'ordonnance de non-conciliation avec l'accord express écrit de l'autre parent autorisant la scolarisation de l'enfant à Saint-Étienne-du-Rouvray.

RENSEIGNEMENTS La note d'informations complète à destination des parents est à télécharger sur saintetiennedurouvray.fr

BON À SAVOIR

L' autorisation de sortie du territoire a été rétablie

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen du formulaire Cerfa N° 15646*01.



POPULATION

Recensement jusqu'au 25 février



Le recensement annuel de la population se déroule cette année jusqu'au 25 février 2017. Six agents accrédités par la Ville sont en charge de ce recensement effectué sur une partie de la population stéphanaise : Martin Dermien, Pierre Creusé, Pascal Tous Rius, Nathalie Mahieu, Élise Klozek et Laurent Appert se présenteront chez l'habitant munis d'une carte avec une photo attestant de leur accréditation. Il ne faut pas hésiter à leur demander de la présenter. Pour la troisième année consécutive, les Stéphanois auront la possibilité de remplir l'imprimé d'informations sur internet via le site www.le-recensement-et-moi.fr grâce à des codes d'accès fournis par l'agent-recenseur.

PERMANENCE

DÉFENSE DES VICTIMES DE L'AMIANTE

L'Association de défense des victimes de l'amiante (Adeva) tient une permanence tous les deuxièmes jeudis de chaque mois de 9 à 16 heures, bureau des permanences à l'hôtel de ville. Prochaine permanence, jeudi 9 février.

CLASSE DANSE

RÉUNION D'INFORMATION

Une réunion d'information aux familles concernant la Chad (classe à horaires aménagés danse) de Joliot-Curie 2 (CE2, CM1 et CM2) est programmée lundi 6 février à 17 h 30 dans la salle de restauration de l'école. Les fiches individuelles d'inscription doivent être remises aux directeurs d'école pour le 6 mars. Les dossiers complets sont à retourner au plus tard vendredi 24 mars. Des tests d'aptitude seront organisés au mois de mai.

RENSEIGNEMENTS Conservatoire de musique et de danse au 02 35 02 76 89.

PENDANT LES VACANCES

BIBLIOTHÈQUES-LUDOTHÈQUE

- Horaires d'ouverture pendant les vacances d'hiver du mardi 14 février au samedi 25 février inclus.
- Bibliothèque Elsa-Triolet** : mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, jeudi de 15 heures à 17 h 30, fermée vendredi, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures | **Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré** : mercredi de 14 à 17 heures, vendredi de 14 à 17 heures | **Bibliothèque Louis-Aragon** : fermée pour travaux | **Ludothèque** : mardi de 9 h 45 à 12 h 30, mercredi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, fermée jeudi, vendredi de 13 h 45 à 17 h 30, samedi 18 février de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, fermée samedi 25 février. Reprises des horaires habituels mardi 28 février.

COMMERCE

Conciergerie du Rouvray

Pôle multiservices : pressing, plats à emporter, coaching sportif, paniers, relais colis...

33 avenue de la Mare-aux-Daims. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 14 heures et de 15 heures à 18 h 30. Tél. : 02 35 60 74 25. www.conciergeriedurouvray.com

Agenda

PERMANENCE ÉLU

JEUDI 9 FÉVRIER

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tiendra une permanence de 14 à 16 heures, à l'espace Célestin-Freinet (quartiers La Houssière/Croizat/Hartmann).

SANTÉ

JEUDI 9 ET LUNDI 13 FÉVRIER

Vaccinations gratuites



Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, jeudi 9 février de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social, 41 rue Ambroise-Croizat, et lundi 13 février de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SPORTS

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Championnat départemental de gymnastique acrobatique

► Lire p. 2



PHOTO : J.P.S.

ANIMATIONS

VENDREDI 3 FÉVRIER

Soirée des solidarités

À l'asso du Château, l'Aspic, le collectif solidarité et la confédération syndicale des familles organisent une soirée des solidarités de 18 à 23 heures, à la salle festive. Au programme : chorales, lectures, danse (hip-hop, orientale...), musique...

► Repas multiculturel (5 € par adulte, 3 € par enfant).

SAMEDI 4 FÉVRIER

Animation sensorielle, histoires d'arbres et de forêt



Ressentir la nature dans le froid par le toucher, ressentir SON corps emmaillotté au chaud dans les habits. Écouter la forêt et s'écouter marcher en forêt l'hiver. Ramasser des éléments naturels au sol, les explorer à la loupe et les faire parler, raconter l'histoire du bois, des feuilles, leurs utilisations et services.

► À la maison des forêts, de 14 h 30 à 17 h 30. À partir de 10 ans. Sur réservation au 02 35 52 93 20 (15 personnes).

VENDREDI 10 FÉVRIER

Repas raclette

L'Association du centre social de La Houssière organise un repas raclette, de 12 à 14 heures et de 19 heures à 21 h 30. 3 €/5 €. Café, thé, gâteau ou boisson non alcoolisée à apporter.

► Renseignements et inscriptions au 02 32 91 02 33.

VENDREDI 10 MARS

Les Anciens de Lurçat se retrouvent

La onzième édition des retrouvailles des anciens élèves et personnels du lycée Jean-Lurçat se déroulera à partir de 19 h 30 à la salle festive. Au programme : apéritif dînatoire, loto, exposition de photos et documents d'époque. Tarif : 10 euros.

► Renseignements et inscriptions au 02 35 66 50 23.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 8 FÉVRIER

Union des arts plastiques | Hamid Tibouchi



La production d'Hamid Tibouchi, artiste né en 1951 en Algérie, est protéiforme : peintures, dessins, gravures, estampes numériques, photos, poèmes, livres d'artistes, décors de théâtre, vitraux, illustrations de livres et revues...

► Centre socioculturel Jean-Prévoist. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66. Le Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle. Entrée libre. Renseignements au 02 32 91 94 94.

JUSQU'AU 10 FÉVRIER

L'Asie

Exposition sur l'Asie avec des photos, des textes, des vidéos, de la musique, des quiz...

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Tél. : 02 32 95 17 33.

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Véronique Lix'elle et Christian Pujol

Cette exposition met en valeur le blog littéraire de Véronique Lix'elle et les photos de Christian Pujol.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28.

JUSQU'AU 17 MARS

Objet de conversation

Cette exposition est le fruit d'un semestre de travail au sein d'ateliers menés par Isabelle Lebon, photographe, dans le cadre de la section image-études (option photo).

► Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30, Galerie du Temps de [Poz], 1er étage du bâtiment Magellan de l'Insa, avenue de l'Université. Tél. : 02 32 95 97 00.

DU 14 AU 24 FÉVRIER

Le Running club stéphanois

Exposition sur le Running club stéphanois à l'occasion des 50 ans de l'association.

► Centre socioculturel Georges-Brassens.
Tél. : 02 32 95 17 33.

DANSE

DIMANCHE 5 FÉVRIER

M.M.O. de Lionel Hoche



PHOTO : APOUPENEY

Ma Mère l'Oye de Ravel est le paysage musical de cette traversée onirique. Une galerie de créatures merveilleuses s'anime et amène la musique sur un terrain fantasmagorique. Tout en empruntant aux univers de la BD et de l'animation, le projet croise musique, danse, arts plastiques, vidéo, dans une esthétique résolument pop. Dès 4 ans.

► 16 heures, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

MUSIQUE

JEUDI 9 FÉVRIER

Blick Bassy



PHOTO : DENIS ROUVRE

Du blues, porté au firmament ! Une voix aérienne, des mélodies ensorcelantes, la musicalité naturelle de la langue Bassa venue du lointain Came-

roun... Blick Bassy use de tout cela avec maestria. Il y ajoute une imagination vagabonde qui nous emmène dans les climats cuivrés d'un jazz New Orleans, transfiguré.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 11 FÉVRIER

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un

moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet.
Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au **Mobilo'bus**, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

Les vacances à la maison des forêts

POUR TOUTES LES ANIMATIONS, LES RÉSERVATIONS SONT À FAIRE AU 02 35 52 93 20.

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Les rapaces

Petits ateliers en continu pour découvrir ces étranges animaux et dissection de pelotes de réjections pour découvrir leur alimentation

► De 14 h 30 à 17 h 30. À partir de 7 ans.

JEUDI 16 FÉVRIER

Fabrication de mangeoires à oiseaux

De 14 à 16 heures. À partir de 7 ans. 4 € la séance (16 € les 5 séances) (15 fabricants maximum).

VENDREDI 17 FÉVRIER

La peinture végétale

De 15 à 17 heures. À partir de 5 ans. 4 € la séance (16 € les 5 séances) (20 enfants maximum).

SAMEDI 18 FÉVRIER

Les oiseaux pour les petits

De 10 heures à 11 h 30.
De 3 à 5 ans (20 enfants maximum).

DIMANCHE 19 FÉVRIER

Les ombres chinoises

Atelier de fabrication et théâtre d'ombres.

► De 14 h 30 à 16 h 30. À partir de 7 ans.
4 € la séance (16 € les 5 séances)
(20 personnes maximum).

MARDI 21 FÉVRIER

Fabrique ton oiseau en papier vitrail

De 14 h 30 à 16 h 30. À partir de 7 ans. 4 € la séance (16 € les 5 séances) (20 personnes maximum).

JEUDI 23 FÉVRIER

La forêt des tout-petits

Activités sensorielles pour les 18 - 36 mois.

► De 10 heures à 11 h 30 (20 enfants maximum).

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Fabrication de masques en plume pour Mardi gras

De 10 à 12 heures. À partir de 5 ans. 4 € la séance (16 € les 5 séances) (20 personnes maximum).



État civil

MARIAGES

Khalid El Mansour et Fouzia Boulahcen.

NAISSANCES

Adam Belhadj, Ambre Da Piedado De Brito, Younes El Janati, Lyna Gaibazzi, Yaqoute Haboucha, Ismaël Hamon, Bejna Köse, Méline Lakroum, Hélios Lecoq, Andréa Musillo, Youssa Naloufi, Siana Wagener.

DÉCÈS

Filomena De Barros, Marcelle Duvivier, Aline Gonel, Zita Dias Magalhaes, Francesco Caggiano, Jean-Pierre Roussel, Françoise Raynal, Hervé Vue, Roger Biset, Annick Devaux, Clara Lalario, Nadine Castelot, Mohand Younsi, Alain Grente, Rémy Féret, Thérèse Humbert, Maurice Manin, Nouredine Lamzara.



très vite adapté. Il attend avec impatience de pouvoir passer un test pour intégrer le collège Robespierre et se faire de nouveaux copains. « *C'est pas trop difficile, confie-t-il. Je lis beaucoup de livres en français pour m'entraîner.* »

Quels que soient leurs parcours, « *toutes les personnes présentes à ces cours éprouvent le même besoin d'être comprises et de comprendre le monde qui les entoure pour des choses aussi simples que d'aller chez le médecin, à la poste, faire les courses ou rencontrer les enseignants à l'école* », insiste Malika Oulalite, coordinatrice à la confédération syndicale des familles.

Autre contexte, autre public avec l'association Éducation et formation qui prend aussi en charge des personnes qui sont envoyées par la Préfecture et qui ont signé un contrat d'intégration républicaine (CIR). « *Ce dispositif (lire encadré) prescrit une forma-*

tion civique et une formation linguistique en deçà d'un certain niveau de langue », explique la formatrice Linda Hamroune. Dans ce cadre plus contraint par des temps de formation et des objectifs de niveaux, Linda Hamroune admet qu'il n'est pas possible de faire l'économie du lien social et de la transmission de certains usages et de certaines valeurs. « *Mon message aux apprenants, c'est aussi : impliquez-vous dans cette société, ouvrez votre esprit, soyez curieux et évitez de construire des barrières entre vous et les autres.* » ■

▲ Loin des schémas académiques, l'enseignement du français s'appuie sur du vocabulaire pratique et des scènes du quotidien pour faciliter l'intégration des apprenants.

CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

Circuits intégrés

L'office français de l'immigration et de l'intégration (OFFI) est le seul opérateur de l'État en charge de l'immigration légale. À ce titre, il fixe le cadre de l'apprentissage du français pour les personnes étrangères, non européennes, et qui souhaitent s'installer durablement en France. Après avoir signé un contrat d'intégration républicaine conclu pour une durée d'un an, celles et ceux qui n'ont pas le niveau minimum requis doivent suivre une formation de 100 à 200 heures qui sera validée en fin de parcours, à la fois selon des critères d'apprentissage mais aussi d'assiduité et d'investissement personnel.

PRISES EN CHARGE ADAPTÉES

Voies d'apprentissage

À Saint-Étienne-du-Rouvray, trois associations prennent en charge l'enseignement du français pour les étrangers. Elles proposent toutes une prise en charge adaptée en fonction des niveaux, depuis des cours d'alphabétisation jusqu'à des cours avancés pour perfectionner la maîtrise de la production et de la compréhension écrites et orales.

• Éducation et formation

Les cours ont lieu le lundi matin, mardi matin et après-midi et vendredi matin au local parc Saint-Just et le jeudi après-midi au centre Jean-Prévost.

INFOS Parc Saint-Just, appartement 5, bâtiment E. Tél. : 02 76 51 76 74. Mail : contact@educationetformation.fr

• Aspic, l'école des adultes

Les cours ont lieu les lundi après-midi, mardi matin et après-midi, mercredi après-midi, jeudi matin et après-midi et vendredi après-midi au rez-de-chaussée de la tour Calypso dans le secteur Cotton.

INFOS 6, rue des Alpes, immeuble Faucigny. Tél. : 02 32 91 71 80.

• Confédération syndicale des familles

Les cours ont lieu les lundi et mardi matin au local « Au petit château », rue Edmond-Rostand (secteur Jean-Macé) et le jeudi et vendredi matin au centre Georges-Brassens.

INFO 5, immeuble Naurouze, rue de la Tarentaise. Tél. : 02 35 66 15 70. Mail : csf.ser@free.fr

Distribution de sourires

La présidente de l'Union des commerçants et artisans tire le bilan de deux années qui ont relancé l'association sur le bas de la ville. Deux « sourires » témoignent de ce dynamisme.

« **O**n a pas mal d'idées », sourit Isabelle Le Caplain. En deux années de présidence de l'Union des commerçants et artisans (UCA), côté envie de faire bouger les choses, en effet, la fleuriste de la rue Léon-Gambetta n'en manque pas, d'idées... Tombola, foire à tout, animations, Journée nationale du commerce de proximité, etc., Isabelle Le Caplain et son futur mari Johnny Torretton, ont été au four et au moulin ou plutôt, aux fleurs, aux journaux et aux manettes de l'association. « On est comme tout le monde, on n'a pas trop de temps, reconnaissent-ils, mais quand quelque chose tient à cœur, on trouve toujours le temps de le faire, on prend sur nos congés. »

Les efforts consentis auront rapidement porté leurs fruits puisque la ville a décroché, en deux ans seulement, deux « sourires ». « Ce label récompense le dynamisme des commerces de proximité », explique Hélène Foucher, responsable municipale des relations avec les commerçants. Cette mobilisation retrouvée a permis à Fabienne Burel, l'élue aux commerces, de déposer un dossier auprès de l'association La Journée nationale du commerce de proximité (JNCP). « Un troisième « sourire » pourrait être décroché en avril « mais la marche est haute, prévient Hélène Foucher, deux sourires, c'est déjà très bien ! » En effet, seule une trentaine de villes de l'Hexagone affiche « trois sourires » à leurs entrées de ville, et seules cinq peuvent se vanter d'en posséder quatre, la récompense suprême.

« Donner pour recevoir »

« On est installés à Saint-Étienne-du-Rouvray parce que la clientèle est fidèle, explique Johnny Torretton, qui tient la partie « marchand de journaux » du com-

merce commun. Les gens veulent qu'on s'occupe d'eux, ils cherchent le service, il faut savoir donner pour recevoir. »

Sans parler de sacerdoce, le pari stéphanois n'était pourtant pas évident, lorsqu'Isabelle et son futur époux ont choisi la rue Léon-Gambetta, en 2002. Rideaux baissés, voisinage parfois difficile avec les jeunes, la rue fait un moment parler d'elle... « Johnny est allé leur parler, aux jeunes, les choses vont beaucoup mieux, il fallait juste discuter... » Car c'est là, à Saint-Étienne-du-

Rouvray et pas ailleurs, qu'ils voient leur avenir de commerçants. « Je suis stéphanoise, mon père était cordonnier rue Jean-Jaurès, je voulais retrouver le commerce que j'ai connu quand j'étais gamine », confie celle qui, après un bac de gestion, a dû renoncer à son rêve d'école des Beaux-Arts, pour aller bosser en grande surface et à l'usine. « Je préfère largement le commerce à l'usine, dit-elle, moi j'aime quand ça bouge, quand ce n'est jamais la même chose. »

